



PEUGEOT CYCLES

FR	LIVRET D'UTILISATION
EN	MAINTENANCE BOOKLET
ES	DOCUMENTACION DE USO
DE	BEDIENUNGSANLEITUNG
IT	LIBRETTO D'USO E MANUTENZIONE





CREATEUR, FABRICANT ET DISTRIBUTEUR

Un site certifié ISO 9001 pour la conception, la commercialisation et la distribution de cycles



RESPONSABILITÉ

Propriété de la marque	
Conception	
Fabrication	
Distribution	
Service après-vente	
Garantie	
Échange	



CRÉATEUR, FABRICANT ET DISTRIBUTEUR

Le Groupe CYCLEUROPE est créateur, fabricant et distributeur de vélos et vélos à assistance électrique pour tous les usages.

Le Groupe possède les marques : Bianchi, Gitane, Puch, DBS, Monark, Crescent, Kildemoes, Everton et a la licence pour la marque Peugeot. Cycleurope propose une large collection qui s'adresse à tous les utilisateurs : Electrique, Ville, Trekking, VTT, VTC, Course, Fitness et Junior.

Le Groupe Cycleurope est implanté en France, à Romilly-sur-Seine (10) avec son site de R&D, son laboratoire et son usine de

production. Ce site est le centre de compétence R&D des vélos à assistance électrique pour l'ensemble du Groupe. Leader sur ce marché et partenaire de la Poste depuis de nombreuses années, Cycleurope innove en permanence pour répondre aux enjeux de la mobilité.

Cycleurope possède aussi sa propre enseigne de distribution VELO & OXYGEN.

Cycleurope présent dans plus de 50 pays, possède 3 unités de production en Europe et commercialise plus d'un million de vélos.

Retrouvez nos marques et la liste des revendeurs sur : www.cycleurope.fr

Nous vous remercions pour votre confiance.

La norme correspondante à votre vélo est mentionnée sur votre vélo :

ISO 4210:2014 - C	Bicyclette de ville et tout chemin
ISO 4210:2014 - M	Bicyclette tout terrain (VTT)
ISO 4210:2014 - R	Bicyclette de course
ISO 4210 : 2014 - Y	Bicyclette pour jeunes adultes
ISO 8098 : 2014	Bicyclette pour jeunes enfants
EN 15194	Cycles à assistance électrique (VAE)
EN 16054 cat 1	BMX pour cycliste dont le poids est inférieur ou égal à 45 kg
EN 16054 cat 2	BMX pour cycliste dont le poids est supérieur à 45 kg

Veillez lire attentivement ce livret pour pouvoir rouler tranquille et profiter de votre vélo en toute sécurité.

1 / AVANT-PROPOS

Ce livret a été conçu pour vous permettre de profiter pleinement de votre vélo. Nous vous encourageons vivement à le lire attentivement, il vous guidera dans les contrôles périodiques à effectuer et vous permettra d'assurer l'entretien de base de votre vélo. Si vous avez le moindre doute concernant son fonctionnement et son entretien, n'hési-

tez pas à consulter votre revendeur le plus proche.

Les informations contenues dans ce livret doivent être considérées comme des directives assurant un fonctionnement sûr et ne se substituent pas aux règles de sécurité et aux lois en vigueur.

LEGENDES :



Danger / Pour votre sécurité

Signale des normes et des règles fondamentales de la sécurité. Le non-respect de ces règles peut provoquer des accidents, des chutes et des lésions pour l'utilisateur.



Avertissement / Important

Signale d'importants avertissements techniques, à suivre rigoureusement pour l'utilisation correcte de votre vélo.



Danger / Pour votre sécurité

L'utilisation de votre vélo en dehors des conditions normales peut être dangereuse. L'utilisateur assume totalement le risque d'éventuels accidents et lésions subis par lui ou par des tiers dans de telles circonstances. Cycleurope décline toute responsabilité pour des utilisations non conformes aux caractéristiques structurelles de ses vélos.

RESPONSABILITÉ

Le non-respect des instructions contenues dans ce livret est sous la responsabilité du propriétaire du vélo. Si vous avez le moindre doute concernant les opérations de maintenance ou de sécurité, prenez contact avec votre distributeur, il effectuera ces opérations dans les règles de l'art.

Lors d'un remplacement de composants, vous devez utiliser des pièces d'origine afin de conserver les performances et la fiabilité du vélo. Cette opération doit être réalisée par votre distributeur agréé.

L'entretien et le remplacement des accessoires proposés et montés par le fabricant du vélo et de leurs pièces de rechanges, doivent être effectués par un professionnel agréé conformément aux préconisations du fabricant.

SERVICE APRÈS-VENTE ET MAINTENANCE

Faites confiance à un revendeur Cycleurope pour toutes les opérations d'entretien, de réparation ou de fourniture de pièces de rechange.

2 CONSIGNES DE SECURITE

2.1 Consignes de sécurité de base

Lisez attentivement tous les avertissements et toutes les remarques contenus dans ce livret avant d'utiliser votre vélo. Conservez ce mode d'emploi à proximité du vélo afin de pouvoir le consulter à tout moment. Au cas où votre vélo serait utilisé par d'autres personnes, remettez-leur ce présent livret. Le produit et son usage doivent être

conformes à la réglementation en vigueur. Dans le cas où la législation autorise la commercialisation de vélos partiellement assemblés, les composants livrés non montés doivent être assemblés conformément aux instructions du fabricant reprises dans la notice jointe au produit.



Avertissement / Important

Certains pays imposent la livraison du vélo en « prêt à rouler ». Dans ce cas, si certains composants de votre vélo ne sont pas montés, veuillez contacter votre distributeur agréé.



Danger / Règle de sécurité

Utilisez toujours les pièces d'origine pour les composants critiques pour la sécurité.

2.2 Pour votre sécurité

► Pour une utilisation sûre, le port d'un casque homologué ainsi que les éléments de protection et/ou de signalisation sont recommandés.

► Portez un gilet de sécurité (réfléchissant) lors de vos déplacements hors agglomération de nuit ou de jour par mauvaises conditions de visibilité.

► Ne jamais rouler de nuit ou par mauvais temps sans éclairage afin de rester visible des autres usagers de la route.

► Portez des vêtements clairs ou des éléments réfléchissants pour pouvoir être repéré à temps par les autres usagers de la route.

► Portez des chaussures dont la semelle est rigide et antidérapante.

► Ne pas porter de vêtements amples au niveau des jambes qui pourraient se coincer dans les roues.

► Portez des vêtements de protection comme des chaussures résistantes ou des gants.

► Respectez les exigences de la réglementation nationale en vigueur lorsque le vélo doit être utilisé sur la voie publique (éclairage, signalisation et avertisseur sonore par exemple).

► Circulez toujours avec les deux mains sur le guidon.

► Ne pas utiliser de casques ou oreillettes pour tout matériel audio. Ne pas utiliser de téléphone.

► Par temps humide, la visibilité et l'adhérence sont moindres, les distances de freinage sont allongées, l'utilisateur doit adapter sa vitesse et anticiper son freinage.

► Ne pas utiliser votre vélo après la consommation d'alcool, de prise de médicaments ou de substances illicites.

2.3 A l'attention des parents et tuteurs légaux

► Assurez-vous que l'enfant a appris et compris les règles pour une utilisation sûre et responsable de son vélo dans l'environnement dans lequel il va se déplacer.

► Assurez-vous que l'enfant est correctement formé à l'utilisation d'un vélo pour enfant, particulièrement en matière d'utilisation sûre des systèmes de freinage.

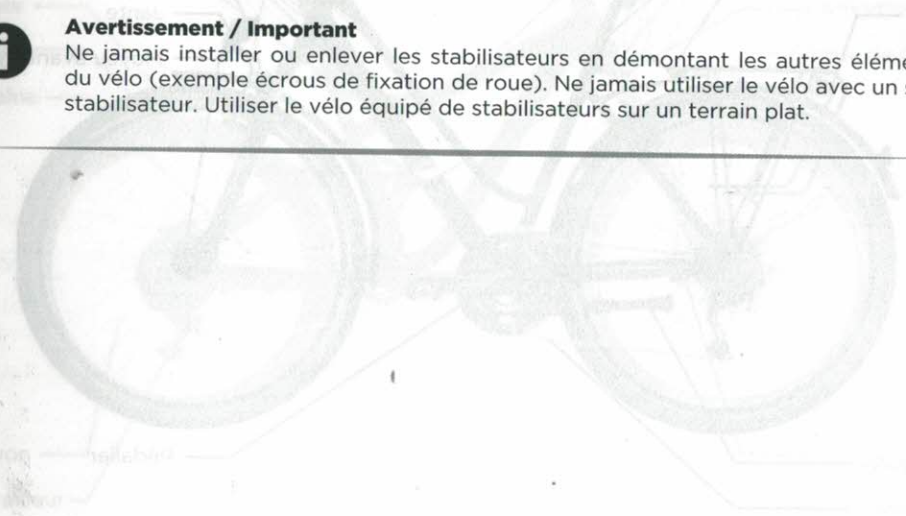
► Le tuteur légal est responsable de la sécurité de l'enfant et des dommages éventuels causés par l'enfant. Assurez-vous régulièrement que le vélo est bien adapté à la taille de l'enfant.

► Les stabilisateurs doivent être montés et réglés par un professionnel agréé.



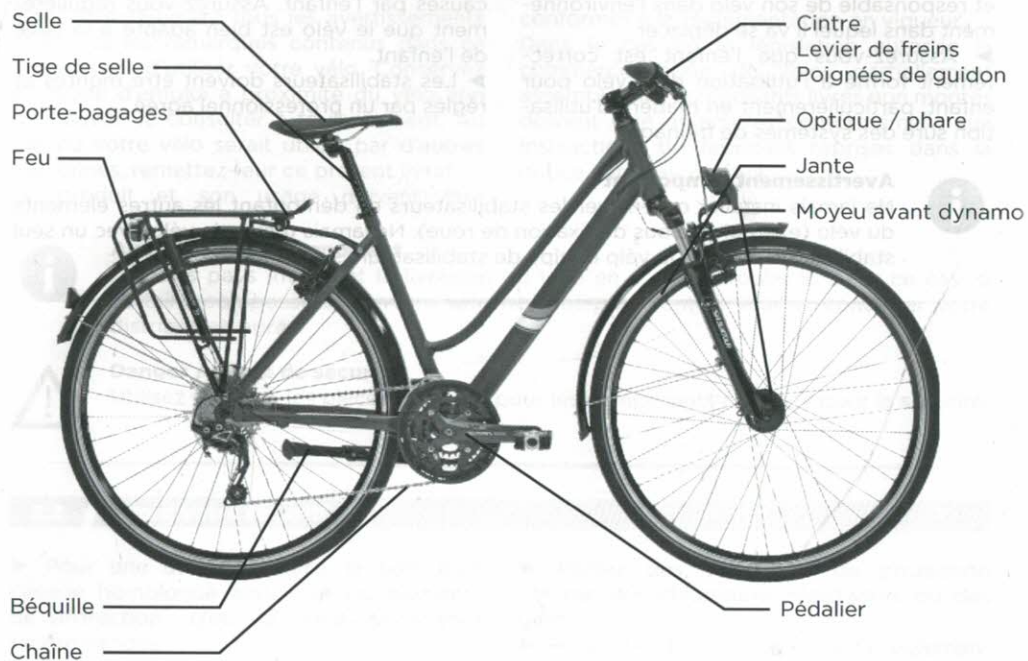
Avertissement / Important

Ne jamais installer ou enlever les stabilisateurs en démontant les autres éléments du vélo (exemple écrous de fixation de roue). Ne jamais utiliser le vélo avec un seul stabilisateur. Utiliser le vélo équipé de stabilisateurs sur un terrain plat.



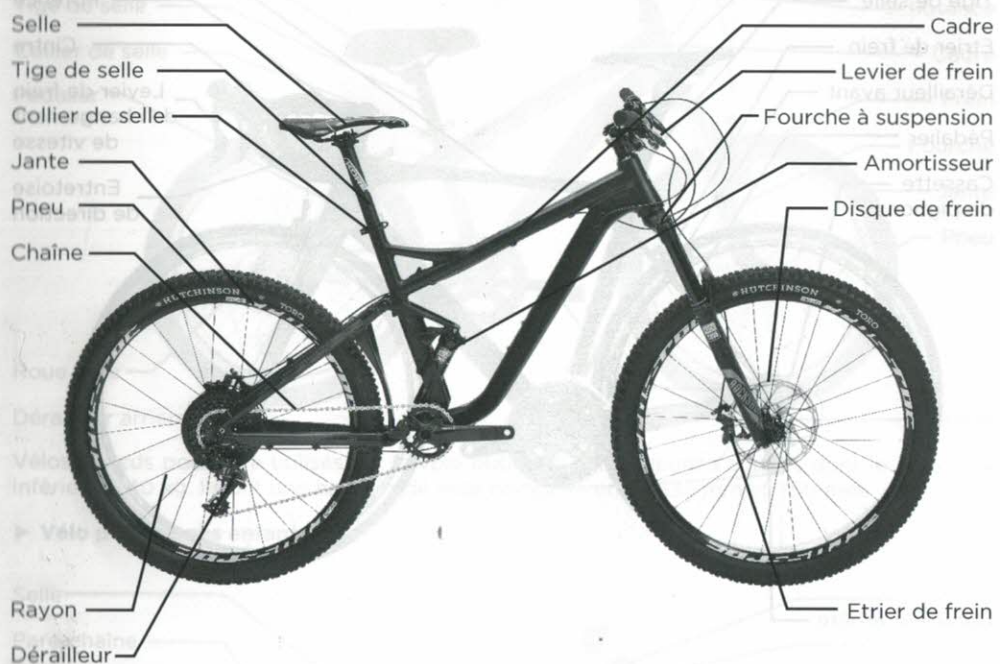
3 TYPES D'UTILISATION

► Vélo ville et vélo tout chemin (trekking / VTC)



Vélos conçus pour être utilisés sur la voie publique et les chemins aménagés (routes, pistes cyclables et chemins). Ces vélos ne sont pas conçus pour un usage «tout terrain» ni pour la compétition mais principalement comme moyen de transport ou pour les loisirs. Ils ont une hauteur de selle d'au moins 635 mm.

► Vélo tout terrain (VTT)



Vélos conçus pour être utilisés à la fois sur la voie publique et sur les terrains accidentés hors route. Ils sont équipés d'un cadre convenablement renforcé et ont plus particulièrement des pneumatiques larges à crampons et une large gamme de rapports de transmission. Ils ont une hauteur de selle d'au moins 635 mm.

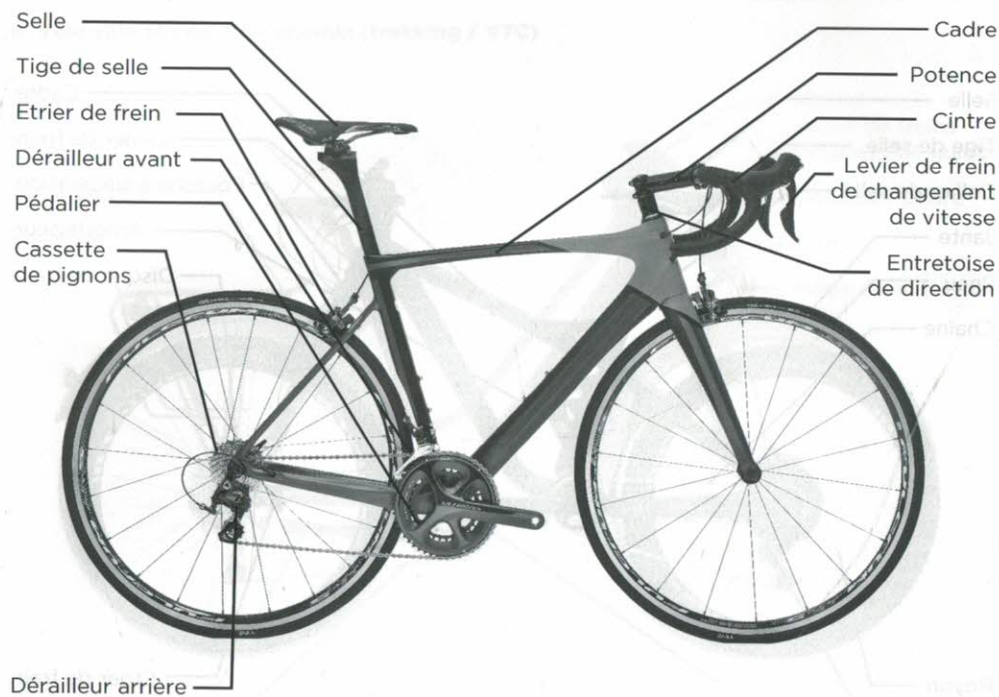


Avertissement / Important

Pour toutes utilisations en tout-terrain, on entend une utilisation normale et raisonnable du vélo sur des terrains qualifiables comme tout-terrain. A l'exclusion de toute utilisation extrême en tout-terrain comme, par exemple, l'utilisation pour des activités de compétition, Down Hill, Freestyle, etc...

Cycleurope vous rappelle que l'utilisateur assume la pleine et entière responsabilité pour des dommages aussi bien physiques que matériels subis par lui ou par des tiers à cause de défaillances techniques de votre vélo ou de ses composants dans de telles conditions.

► Vélo de course



Ces vélos sont conçus pour une utilisation amateur à vitesse élevée sur la voie publique. Ils ne sont pas destinés à une utilisation dans le cadre de compétitions réglementées. Ils ont une hauteur de selle d'au moins 635 mm. Ces vélos ne sont pas conçus pour un usage «tout-terrain».

► Vélo pour jeunes adultes



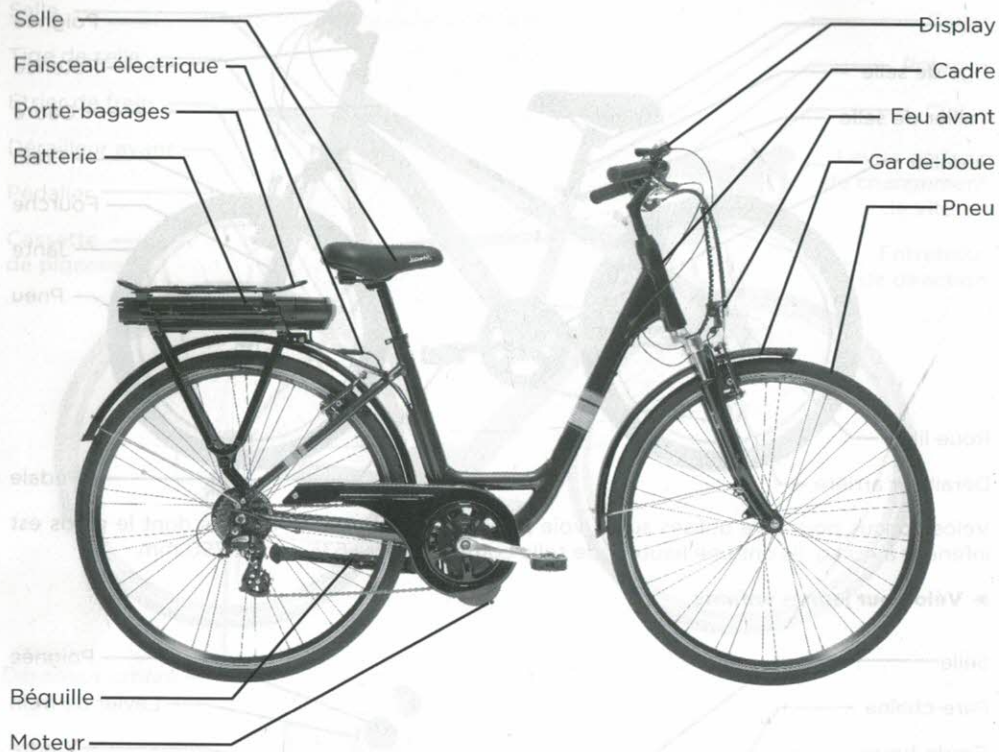
Vélos conçus pour être utilisés sur la voie publique par de jeunes adultes dont le poids est inférieur à 40 kg. Ils ont une hauteur de selle comprise entre 635 mm et 750 mm.

► Vélo pour jeunes enfants



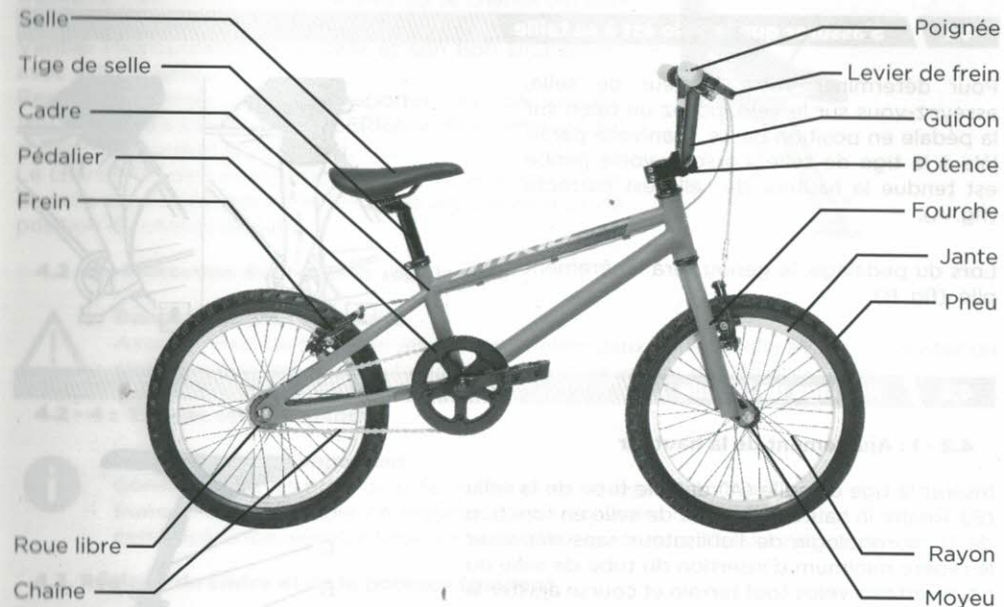
Vélos ayant une hauteur maximale de selle comprise entre 435 mm et 635 mm (poids typique du cycliste : 30 kg).

► Vélos à assistance électrique



Cycles équipés de pédales et d'un moteur électrique auxiliaire et qui ne peuvent être propulsés exclusivement au moyen de ce moteur électrique auxiliaire.

► BMX



Vélos destinés à une utilisation sur tout type de terrain tel que les routes, les pistes et les rampes, et conçus et équipés pour des activités telles que des figures acrobatiques, mais en dehors des compétitions réglementées. La selle peut être réglée pour offrir une hauteur minimale de selle supérieure ou égale à 435 mm.

Il existe deux catégories de BMX :

- a) BMX de catégorie 1, conçus pour des cyclistes dont le poids est inférieur ou égal à 45 kg ;
 - b) BMX de catégorie 2, conçus pour des cyclistes dont le poids est supérieur à 45 kg.
- Elle ne s'applique pas aux bicyclettes BMX utilisées dans les compétitions réglementées.



Avertissement / Important

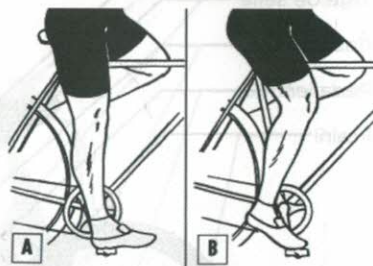
Cycleurope décline toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme.

4 PREPARATION POUR L'UTILISATION

4.1 S'assurer que le vélo est à sa taille

Pour déterminer votre hauteur de selle, asseyez-vous sur le vélo, posez un talon sur la pédale en position basse, manivelle parallèle à la tige de selle. Lorsque votre jambe est tendue la hauteur de selle est correcte (fig. A).

Lors du pédalage, le genou sera légèrement plié. (fig. B).



4.2 Réglage de la selle

4.2 - 1 : Ajustement de la hauteur

Insérer la tige de selle (A) dans le tube de la selle (B). Régler la hauteur du tube de selle en fonction de la morphologie de l'utilisateur sans dépasser le repère minimum d'insertion du tube de selle ou pour certains vélos tout terrain et course ajuster la longueur du tube de selle intégré (ISP).

Une fois la hauteur souhaitée atteinte, resserrer la vis de serrage (C) au couple indiqué sur le collier ou à défaut à celui préconisé dans le tableau des valeurs des couples de serrage recommandés (page 20).



i Avertissement / Important

Pour votre sécurité, la selle ne doit pas être sortie au-delà du point de repère figurant sur la tige de selle.

La selle peut être réglée pour offrir une hauteur de selle supérieure ou égale à 635 mm.

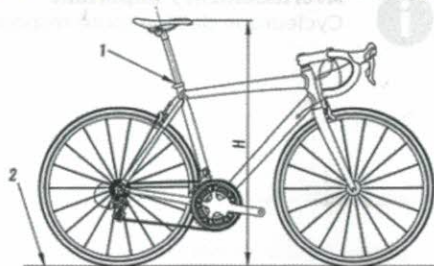
Nota : Vélos jeunes enfants

La selle peut être réglée pour offrir une hauteur de selle supérieure à 435 mm et inférieure ou égale à 635 mm.

H : hauteur maximale de selle

1 : repère de la profondeur minimale d'introduction de la tige dans le cadre

2 : sol



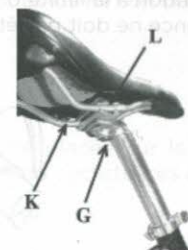
4.2 - 2 : Ajustement longitudinal (ou recul de la selle)

Desserrer l'écrou (G). Glisser la selle sur le chariot (K) afin d'obtenir la position souhaitée.

Vérifier l'horizontalité de la selle et son bon alignement avec la bicyclette.

Resserrer l'écrou (G). Se reporter au paragraphe VALEURS DES COUPLES DE SERRAGE RECOMMANDES si pas d'instruction du fabricant.

Le chariot (L) doit être complètement engagé sur la tige de selle et veuillez respecter les marquages mini-max de position du chariot de selle.



4.2 - 3 : Protection des ressorts sous la selle



Danger / Règle de sécurité

Assurez-vous de protéger les ressorts hélicoïdaux sous la selle avant de monter un siège pour enfant pour éviter le risque de coincement des doigts.

4.2 - 4 : Tige de selle suspendue



Avertissement / Important

Généralement les tiges de selle suspendues se règlent en fonction du poids de l'utilisateur. Pour effectuer ce réglage, il est nécessaire de les démonter. Pour réaliser cette opération, veuillez toujours vous adresser à un professionnel agréé.

4.3. Réglage du cintre et de la potence (guidon)

Le guidon est composé d'un cintre et d'une potence. Le réglage de la hauteur du guidon dépend du type de vélo et du type de parcours. Le changement de la hauteur du guidon influe sur la position d'assise sur le vélo.

Il existe principalement deux types de potence :

- ▶ potence à plongeur qui se bloque à l'intérieur du tube de direction avec un expandeur.
- ▶ potence dite « ahead set » maintenue par des colliers à l'extérieur du tube de direction.

4.3 - 1 : Réglage d'une potence à plongeur (fig.1)

▶ Desserrer la vis de l'expandeur (A) de 2 tours, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre à l'aide d'une clé Allen.

▶ Frapper légèrement la vis avec un maillet pour débloquer le coin de l'expandeur.

▶ Ajuster la potence à la hauteur désirée sans dépasser le repère minimum d'insertion.

▶ Resserrer la vis de l'expandeur en vérifiant que le guidon soit perpendiculaire à la roue avant. Si la vis est trop serrée, elle peut

casser. Cela est très dangereux pour votre sécurité et peut occasionner des blessures et endommager le vélo.

▶ Utiliser la valeur des couples indiquée sur la potence ou, à défaut celui préconisé dans le tableau VALEURS DES COUPLES DE SERRAGES RECOMMANDES.



Danger / Règle de sécurité

Attention à la limite d'insertion (B) de la potence à plongeur. Pour votre sécurité, la potence ne doit pas être sortie au-delà du repère minimum d'insertion sur le tube.

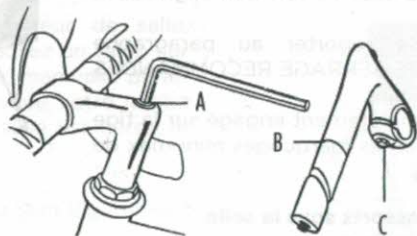


Fig. 1

4.3 - 2 : Réglage d'une potence avec système « Ahead set »

Cette potence est directement fixée sur le pivot de la fourche. Elle doit être en contact direct avec la partie supérieure du jeu de direction. Pour un éventuel ajustement en hauteur de la potence, veuillez toujours vous adresser à votre revendeur Cycleurope.



4.3 - 3 : Réglage de la position et de l'orientation du cintre

Pour aligner le guidon par rapport à la roue avant, veuillez procéder comme suit :

- ▶ Desserrer les vis situées sur la partie avant de la potence en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à l'aide d'une clé Allen.
- ▶ Tourner le cintre de guidon dans la position voulue. Le cintre de guidon doit être

placé exactement au milieu de la potence.

- ▶ Resserrer la vis dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide d'une clé Allen (pour la valeur des couples, se reporter à la partie VALEURS DES COUPLES DE SERRAGE RECOMMANDÉS).

4.3 - 4 : Réglage de l'inclinaison des potences réglables

Certains types de potences de guidon permettent d'ajuster l'inclinaison du guidon. Les vis de serrage pour le réglage de l'inclinaison du guidon peuvent se trouver sur le côté de l'articulation ou bien sur la partie

inférieure ou supérieure de la potence. Il existe également des modèles avec des cliquets de verrouillage supplémentaires ou des vis d'ajustage.



Avertissement / Important

Il s'agit d'un organe de sécurité. Pour un éventuel réglage, veuillez toujours vous adresser à votre distributeur Cycleurope.



Avertissement / Important

S'assurer que la marque d'insertion minimum de la potence ne soit pas visible.



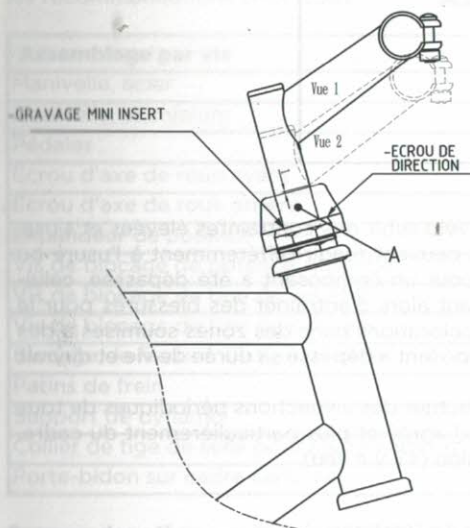
Avertissement / Important

L'utilisation d'une extension aérodynamique ou autre placée sur le guidon, peut avoir une influence négative sur le temps de réponse du cycliste lors du freinage et dans les virages.

4.3 - 5 : Cas des potences avec enjoliveur de direction

Après ajustement de votre potence au maximum de sa hauteur (vue 1), vérifier toujours que l'inscription « MINI INSERT » n'apparaît

pas au-dessus de l'écrou de direction en soulevant le bouchon « A ».



4.4 Réglage des suspensions

Si le vélo est équipé de suspensions, celles-ci peuvent être réglées en mesurant l'enfoncement de l'amortisseur et/ou de la fourche. Le

réglage des amortisseurs dépend du poids du cycliste et de l'utilisation.



Avertissement / Important

La fourche à suspension et les amortisseurs ne doivent jamais être démontés par l'utilisateur. Cette opération doit être effectuée par un professionnel agréé.

4.5 Contrôles avant utilisation

i Avertissement / Important

Le bon état des pièces d'usure comme par exemple les jantes, les freins, les pneumatiques, la direction, la transmission, doit être vérifié par l'utilisateur avant toute utilisation et régulièrement contrôlé, entretenu et réglé par un professionnel agréé conformément aux préconisations du fabricant.

Assurez-vous que les écrous des roues soient bien serrés, que le système d'éclairage et de signalisation (avant et arrière) fonctionne, que la tige de selle, la selle et la potence soient bien positionnées et bien serrées, que le timbre avertisseur fonctionne et que toutes les fixations soient bien serrées. Pour plus de détails concernant ces points, se reporter aux chapitres correspondants.

	POINTS A VÉRIFIER
Avant chaque utilisation	Etat des jantes / degré d'usure des flancs si frein sur jante Blocage rapide et serrage des écrous des roues Freins avant et arrière Pneumatiques : usure, pression Fonctionnement du système d'éclairage et de signalisation Serrage de la boulonnerie

i Avertissement / Important

Comme tout composant mécanique, un vélo subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé.

Par conséquent, il est recommandé d'effectuer des inspections périodiques de tous les éléments du vélo par un professionnel agréé et plus particulièrement du cadre, de la fourche et des attaches de suspension (s'il y a lieu).

i Avertissement / Important

Cas des composants en matériau composite (carbone...)

Il est nécessaire de prendre des précautions particulières pour toute opération sur les composants en carbone (montage, entretien, transport...). Il est nécessaire d'inspecter régulièrement et soigneusement tout composant en carbone, en particulier après une chute ou un accident afin de détecter d'éventuels signes de fissure, de déformation, d'usure... En cas de doute, contactez votre revendeur Cycleurope.

A noter :

Les composants en carbone ne doivent jamais subir de fortes variations de température sous peine de se rompre et d'engendrer une chute de l'utilisateur du vélo.

Interventions concernant l'assemblage par vis et écrous

Pour tout assemblage, il est nécessaire d'utiliser les clés appropriées et d'appliquer une force de serrage manuelle sans excès.

En effet, il est important de respecter les valeurs des couples de serrage correctes pour les systèmes de fixation du vélo - écrous, boulons, vis. Trop faible, la fixation risque de ne pas rester serrée. Trop élevée, la fixation risque d'endommager le pas de vis, s'étirer, se déformer ou casser. Dans ce cas comme dans l'autre, une valeur de couple incorrecte peut entraîner une défaillance d'un composant et vous risquez de perdre le contrôle du vélo et de chuter.

Lors d'une opération de serrage ou desserrage, si les filets se trouvent endommagés il est nécessaire de procéder au remplacement de la vis ou de l'écrou.

Si vous notez une différence entre les recommandations du fabricant d'un composant et celles trouvées dans ce manuel, consultez votre distributeur.

Valeurs des couples de serrage recommandées pour les systèmes de fixation

Il est recommandé d'utiliser une clé dynamométrique calibrée pour serrer les composants importants de votre vélo. Se reporter aux recommandations des fabricants ou, à défaut suivre les recommandations ci-dessous :

Assemblage par vis	Couples de serrage
Manivelle, acier	30 Nm
Manivelle, aluminium	40 Nm
Pédales	40 Nm
Écrou d'axe de roue avant	25 Nm
Écrou d'axe de roue arrière	40 Nm
Expandeur de potence	8 Nm
Vis de blocage de potence Aheadset	9 Nm
Vis de blocage de tige de selle M8	20 Nm
Vis de blocage de tige de selle M6	14 Nm
Blocage de fixation de tige de selle	20 Nm
Patins de frein	6 Nm
Support de dynamo	10 Nm
Collier de tige de selle pour cadre carbone	5 Nm*
Porte-bidon sur cadre carbone	2 Nm

Serrage des pièces en fibre de carbone

Assemblage par vis	Couples de serrage
Vis du collier de fixation du dérailleur avant	3 Nm*
Vis de fixation de manette de dérailleur	3 Nm*
Vis de fixation de manette de frein	3 Nm*
Bride guidon-potence	5 Nm*
Fixation de la potence sur le pivot de fourche	4 Nm*

* Il est préconisé d'utiliser de la pâte de montage pour carbone

Assemblage par vis	Types de vis	Couples de serrage maximum
Collier selle, non serré	M5	4 Nm*
Collier selle, non serré	M6	5.5 Nm*
Œillet de fixation du dérailleur	M10 x 1	8 Nm*
Porte-bidon	M5	4 Nm*

* Il est préconisé d'utiliser de la pâte de montage pour carbone

Couples de serrage standard pour assemblages par vis

Types de vis	Marquage des vis		
	8.8	10.9	12.9
M4	2.7 Nm	3.8 Nm	4.6 Nm
M5	5.5 Nm	8.0 Nm	9.5 Nm
M6	9.5 Nm	13.0 Nm	16.0 Nm
M8	23 Nm	32.0 Nm	39.0 Nm
M10	46 Nm	64.0 Nm	77.0 Nm

Pour assurer la bonne fixation du guidon, de la potence, de la selle et de la tige de selle, des roues, et des extensions aérodynamiques ou autre, il est recommandé d'utiliser des clés de serrage appropriées et d'appliquer une force de serrage conformément aux couples de serrage spécifiques à chacun

des composants des différents types de vélos indiqués par le fabricant dans la notice jointe au produit ou figurant directement sur le composant. A défaut, il est recommandé d'utiliser les couples de serrage de ce livret. En cas de doute, contactez votre distributeur.

5 ENTRETIEN DU VÉLO

5.1 Lubrification

Pour éviter la corrosion et assurer un fonctionnement optimal de votre vélo, nous vous conseillons de lubrifier certains composants périodiquement. Cette opération

sera à renouveler plus fréquemment en cas de stockage prolongé du vélo ou d'utilisation dans un milieu salin.



Avertissement / Important

A l'exception de la chaîne, la lubrification des composants doit être effectuée par un professionnel agréé lors des contrôles périodiques.



Avertissement / Important

Ne jamais mettre d'huile ou de graisse en contact avec les pneumatiques et les flancs de jantes (surface de freinage).

5.2 Entretien

Pour que votre vélo conserve l'éclat du neuf et soit en parfait état de fonctionnement, nous vous recommandons d'observer les précautions élémentaires suivantes :

► Parties peintes

Éliminez la poussière et la boue à l'aide d'une éponge humide, éventuellement additionnée d'un détergent doux. Utilisez ensuite un polish aux silicones, non abrasif.

Nota : L'utilisation d'appareils de nettoyage haute pression est vivement déconseillée. De façon générale, il est déconseillé, pour le nettoyage des peintures, d'utiliser des solvants.

► Pièces en matière plastique

Les pièces en matière plastique ne doivent être nettoyées qu'à l'eau savonneuse.

► Parties chromées

Les parties chromées seront légèrement huilées de temps à autre. Cet entretien est particulièrement important par temps humide ou lors d'utilisation en climat maritime.

► Pneumatiques

Les pneumatiques peuvent être nettoyés à l'aide d'une éponge ou d'une brosse trempée dans de l'eau savonneuse.

► Selles

Les selles en matière plastique s'entretiennent uniquement à l'eau et au savon. Les selles recouvertes de peau ne nécessitent aucun entretien particulier. Cependant, si la selle a été exposée à la pluie, ce qui est à éviter, elle peut être traitée par une application légère d'un produit pour l'entretien des cuirs.

Nota : VTT

Les VTT Cycleurope ont été conçus pour une utilisation tout terrain. Leurs roues sont généralement équipées de moyeux à roulements étanches. Néanmoins, l'utilisation d'appareils de nettoyage haute pression est fortement déconseillée. Les opérations d'entretien devront être effectuées plus souvent que sur un vélo classique.

Lors de grandes randonnées, nous vous préconisons, en fonction de votre vélo, de vous munir, en complément de l'outillage

traditionnel, de pièces de rechange, par exemple : chambres à air, câbles de freins, patins de freins, ampoules.

Votre distributeur peut vous conseiller utilement sur votre choix.

5.3 Stockage du vélo

i Avertissement / Important

Immobilisation longue durée

En cas d'immobilisation de votre vélo nous vous recommandons de le ranger dans un endroit sec, et de préférence suspendue afin de ne pas endommager les pneumatiques.

Matériaux composites

Veillez à ne pas exposer à des températures élevées dans un milieu confiné votre vélo équipé de composants en matériaux composites, vous risquez d'altérer la qualité de ces composants.

6 FONCTION ET REGLAGES DES FREINS

Le frein avant est commandé par le levier de frein gauche.

Le frein arrière est commandé par le levier de frein droit. (sauf réglementation spécifique de certains pays comme la Grande-Bretagne, le Japon...)

Les freins sont un élément principal de la sécurité du cycliste. Ils doivent être vérifiés avant chaque utilisation et régulièrement entretenus et réglés. Les gaines ne doivent pas subir de trajectoires à angle fermé afin que les câbles coulissent avec le minimum de frottement.

Les câbles endommagés, effilochés, rouillés doivent être immédiatement changés.

En cas de manipulation du câble, le couple

à appliquer est de 5 à 7 N.m (serrage câble sur étrier).

Il est conseillé de faire réaliser ces réglages par un professionnel agréé.

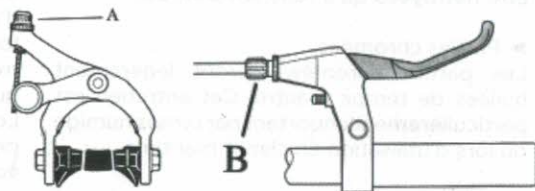
Lors d'un éventuel remplacement de composants de friction du système de freinage, l'utilisation de pièces d'origine garantit le maintien des performances de votre vélo. Cette opération doit être effectuée par un professionnel agréé.

Par temps humide la visibilité et l'adhérence sont moindres, les distances de freinages sont allongées, l'utilisateur doit adapter sa vitesse et anticiper son freinage.

6.1 Tension des câbles de freins avant et arrière

Agir sur la vis de tension incorporée :

- ▶ Soit à la mâchoire de frein > A
- ▶ Soit au levier de frein > B



6.2 Réglage des patins de freins

- ▶ Aligner les patins avec la jante : fig. A
- ▶ Le patin doit être légèrement incliné en fonction du sens de rotation de la roue : fig. B
- ▶ La somme des espaces entre les patins et la jante doit être de 3 à 4 mm : fig. C
- ▶ Les patins ne doivent en aucun cas toucher les pneumatiques.

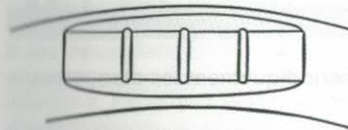


Fig. A

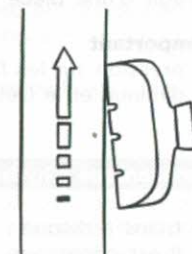


Fig. B

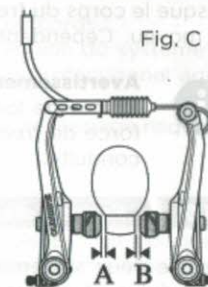


Fig. C

$A+B = 3-4 \text{ mm}$

6.3 Remplacement des patins de freins

Les patins et les garnitures de frein sont des pièces d'usure. Pour atteindre les performances de freinage idéales telles que conçues pour votre vélo, vérifiez régulièrement l'usure des patins, sur chaque étrier.

Si la gomme est totalement usée, remplacez toujours les deux patins en même temps.

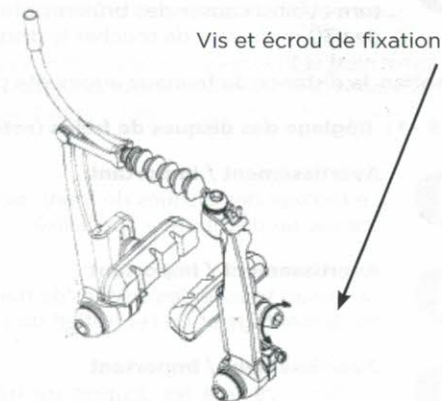
Retirez le patin à remplacer en utilisant une clé pour dévisser l'écrou de fixation et la rondelle.

Si vos freins sont équipés de butées de réglage (stops), conservez-les pour les réutiliser au remontage.

Déterminez si vos patins de remplacement sont du type « commun » ou « directionnel ».

Nota : Des patins de frein directionnels doivent être montés dans le bon sens, le dessin de la structure étant différent à chacune des extrémités.

Nota : Si les patins d'origine ne comportaient pas de sculpture, même neufs, remplacez-les quand le bloc de gomme ne se trouve qu'à 3 mm du support métal.



Vis et écrou de fixation



Avertissement / Important

Nous vous recommandons, pour toute opération sur le système de freinage, de vous rendre chez votre revendeur Cycleurope qui est habilité à réaliser ces interventions.



Avertissement / Important

Des patins de freins spécifiques sont requis sur des jantes en carbone. Veuillez-vous rapprocher de votre revendeur Cycleurope agréé qui saura vous conseiller.

6.4 Freins à tambour / Roller brake

Les freins à tambour exigent peu d'entretien, puisque le corps du frein se situe à l'intérieur du moyeu. Cependant, il s'agit d'une pièce

d'usure. Il faut périodiquement changer la garniture interne. Cette opération doit être effectuée par votre réparateur.



Avertissement / Important

En cas de longue pression sur les freins à tambour, ils s'échauffent fortement. La force de freinage diminue et le frein peut s'arrêter complètement. Adaptez votre conduite.

6.5 Freins à disque mécanique & hydraulique

Il existe deux systèmes de freins à disque : hydraulique et mécanique. Il est nécessaire

de changer périodiquement les plaquettes.



Avertissement / Important

Nous vous conseillons de faire appel à votre distributeur agréé pour le montage, le remplacement et l'entretien de vos freins à disque.

Effectuez après chaque réglage un test de freinage en poussant fortement le vélo et en

actionnant le levier de frein. N'utilisez le vélo que s'il freine correctement.



Avertissement / Important

À l'issue d'un freinage, les disques et étriers peuvent monter à très haute température et ainsi causer des brûlures graves en cas de contact. Après le freinage, attendez 30 min avant de toucher le disque ou étrier du frein.

Attention, la distance de freinage augmente par temps humide.

6.5 - 1 : Réglage des disques de freins (rotors)



Avertissement / Important

Le réglage des disques de freins, pour éviter tout risque d'accident, doit être effectué par un distributeur spécialisé.



Avertissement / Important

Ne jamais toucher les disques de frein en mouvement avec les doigts lors de la pose, du démontage et de l'entretien du vélo sous peine de vous blesser gravement.



Avertissement / Important

Veillez à ce que les disques de frein demeurent propres et qu'ils ne présentent aucune trace d'huile.

Il est nécessaire de les nettoyer régulièrement avec un produit dégraissant afin de garder un freinage constant.



Avertissement / Important

S'agissant d'une opération délicate pour un composant de sécurité, veuillez vous rapprocher d'un professionnel agréé.



Avertissement / Important

Vérifiez régulièrement l'état d'usure des plaquettes de freins de votre vélo. Veillez à ce que les plaquettes de frein demeurent propres et qu'elles ne présentent aucune trace d'huile.

Contrôlez avant chaque utilisation l'étanchéité des tuyaux et raccords.

Cessez d'utiliser immédiatement le vélo en cas de perte de liquide du système de freinage et faites effectuer les réparations nécessaires par un professionnel agréé avant de réutiliser le vélo.

Si vous utilisez le vélo malgré des pertes de fluides, le système de freinage risque de cesser de fonctionner subitement.

6.5 - 2 : Purge des freins hydrauliques

Il est nécessaire de renouveler une fois par an, voire plus souvent en cas d'utilisation intensive, l'huile des freins du vélo sous peine d'endommager le système de freinage.

Cette opération nécessite un outillage adapté et doit donc être effectuée par votre distributeur agréé.

6.5 - 3 : Frein à rétropédalage

Le frein est actionné quand l'utilisateur pédale en arrière. En effet, c'est la chaîne qui actionne le frein. Il convient donc de s'assu-

rer que la tension de la chaîne est correcte et qu'elle ne peut pas dérailler.



Avertissement / Important

Pour optimiser la performance de freinage d'un système à rétropédalage, il faut que le pédalier soit en position horizontale (et non pas avec une pédale en haut et une autre en bas).

Soyez vigilant dans le cas de longues descentes. Utiliser également le frein avant car l'efficacité d'un frein à rétropédalage peut diminuer à cause du fort échauffement provoqué par une descente prolongée. Enfin, laissez toujours refroidir un frein à rétropédalage avant de le toucher.



7 TRANSMISSION

7.1 Tension et réglage de la chaîne ou de tout autre type de transmission

i Avertissement / Important

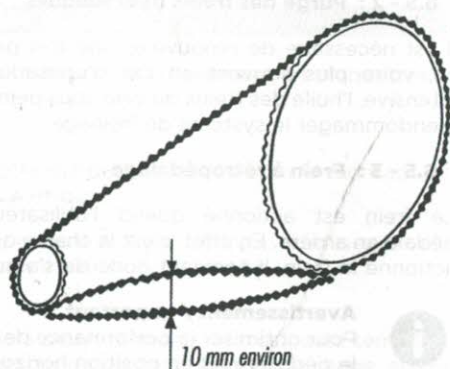
La chaîne est une pièce d'usure. Une chaîne usée peut se briser et entraîner une chute. Faites toujours changer les chaînes usées par un professionnel agréé avant d'utiliser le vélo.

Si votre vélo est pourvu d'un dérailleur, la chaîne est automatiquement tendue.

Pour les vélos mono-vitesse ou équipés de changement de vitesses intégré au moyeu, il est nécessaire de vérifier périodiquement la tension de chaîne. Une chaîne insuffisamment tendue peut provoquer des déraillements et une chute. Une chaîne trop tendue nuit au rendement du vélo.

Pour un bon fonctionnement, la chaîne doit avoir au centre de la distance séparant le pignon du pédalier un mouvement vertical de 10mm.

La tension et le réglage de tout autre type de transmission doivent être effectués par un professionnel agréé.

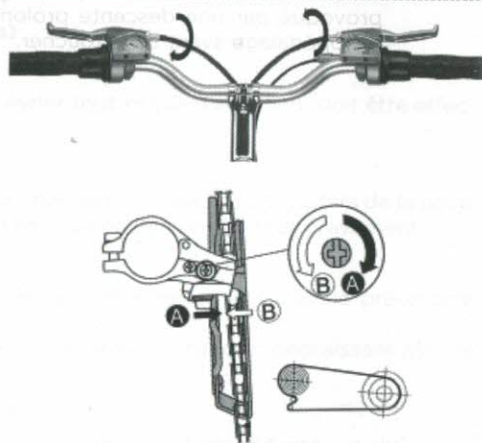


7.2 Réglage des dérailleurs avant et arrière

Les dérailleurs avant et arrière doivent vous permettre de changer aisément de vitesse.

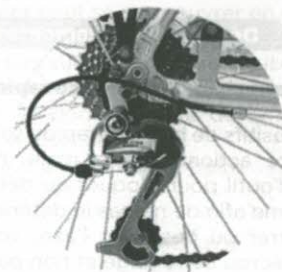
Après un certain temps d'utilisation, il est recommandé d'effectuer un réglage des commandes qui ont subi un tassement normal.

Le réglage des dérailleurs s'effectue à l'aide de deux vis (A et B) qui servent de butée afin de limiter les positions extrêmes des dérailleurs. Tournez ces deux vis de réglage de sorte que toutes les vitesses passent, sans que la chaîne ne sorte de la roue libre ou des plateaux.



7.3 Réglage du dérailleur arrière indexé

La molette permet de régler la tension du câble et d'obtenir une bonne indexation (changement de vitesse à chaque cran).



i Avertissement / Important

Il est conseillé de faire procéder au réglage du dérailleur par un professionnel agréé.

i Avertissement / Important

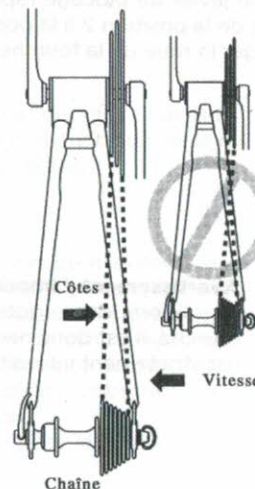
Pour une utilisation optimale du système de changement de vitesse manuel ou automatique, il est recommandé de ne pas actionner le changement de vitesses de votre vélo à l'arrêt. Le dérailleur doit être actionné exclusivement pendant le pédalage en appliquant aux pédales une force réduite et constante.

Ne jamais tourner les pédales dans le sens contraire du pédalage.

7.4 Combinaisons conseillées

i Avertissement / Important

Évitez le croisement de la chaîne (chaîne positionnée sur grand pignon et grand plateau ou chaîne positionnée sur petit pignon et petit plateau). En effet, si la chaîne est croisée celle-ci peut être en contact avec le dérailleur avant.



8 ROUES

8.1 Démontage et remontage des roues

Roues équipées d'un blocage rapide :

Les dispositifs de blocage rapide sont conçus pour être actionnés à la main. Ne jamais utiliser d'outil pour bloquer ou débloquer le mécanisme afin de ne pas le détériorer.

Pour serrer ou desserrer l'axe, vous devez utiliser l'écrou de réglage et non pas le levier de blocage rapide.

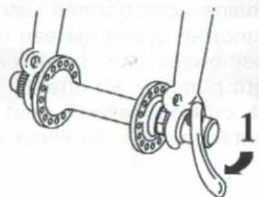
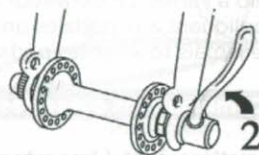
Si le levier peut se manœuvrer en exerçant une pression manuelle minimale, cela signifie qu'il n'est pas suffisamment serré. Il est donc nécessaire de resserrer l'écrou de réglage.

A chaque opération de réglage, vérifier le

bon centrage de la roue avant par rapport à la fourche avant et le centrage de la roue arrière entre les deux bases et la fourche arrière.

Ne pas oublier de reconnecter les câbles de freins si nécessaire.

Pour tout autre réglage des mécanismes de blocage rapide, si le vélo en est pourvu, appliquer la méthode décrite ou contacter un professionnel agréé.



DÉMONTAGE

Démontage roue avant

- ▶ Déconnecter le câble actionnant l'étrier de frein.
- ▶ Tirer le levier de blocage rapide (A) pour l'amener de la position 2 à la position 1.
- ▶ Dégager la roue de la fourche.



Avertissement / Important

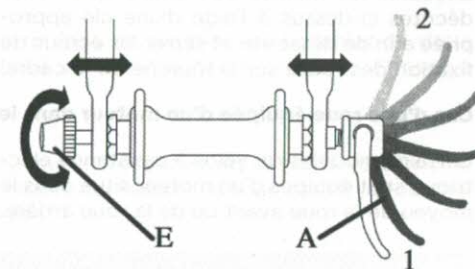
En général des ergots de retenue de la roue sont présents sur les pattes de la fourche. Il est donc nécessaire de dévisser au maximum l'écrou de blocage rapide. Il est strictement interdit de supprimer les ergots présents sur les pattes de la fourche.

REMONTAGE

Remontage roue avant

- ▶ Positionner l'axe de la roue au fond des pattes de la fourche ; levier (A) ouvert, dans la position 1.
- ▶ Visser l'écrou (E) jusqu'à ce que l'axe de la roue soit maintenu entre les pattes de la fourche avant lorsque la roue se trouve suspendue au-dessus du sol.
- ▶ Fermez le levier (A) jusqu'à la position 2 ; lorsque le levier est fermé, il doit être parallèle à la fourche avant et légèrement incliné vers la fourche. La fermeture du levier doit nécessiter une pression manuelle significative d'au minimum 12 daN (environ 12 kg). Dans le cas contraire, serrer davantage l'écrou (E). Ne jamais utiliser de marteau ou d'autres outils pour remettre le levier en position 2, cela aurait comme conséquence d'endommager le blocage rapide.

- ▶ Si le levier peut se manœuvrer en exerçant une pression manuelle minimale, cela signifie qu'il n'est pas suffisamment serré. Il est donc nécessaire de serrer l'écrou d'avantage.
- ▶ Vérifier le bon centrage de la roue par rapport à la fourche avant.
- ▶ Reconnecter le câble de frein.



Avertissement / Important

Pour les vélos équipés de rondelles à ergot de sécurité, s'assurer du positionnement correct de l'ergot dans le trou prévu à cet effet sur la fourche.

Remontage roue arrière

- ▶ Positionner la chaîne sur le petit pignon.
- ▶ Emboîter la roue dans les pattes du cadre.
- ▶ Exécuter les mêmes opérations d'ajuste-

ment que celles décrites ci-dessus.

- ▶ Vérifier le bon centrage de la roue arrière entre les deux bases.



Avertissement / Important

Les mécanismes de blocage rapide ont pour fonction de maintenir la roue sur le vélo. La roue doit être correctement installée et serrée sur l'ensemble cadre fourche sinon, elle pourrait se détacher et occasionner de sérieux accidents, des blessures au cycliste et endommager le vélo. Il est important de suivre rigoureusement les instructions, à chaque fois que vous devez démonter et remonter. Avant d'utiliser votre vélo, vérifiez le bon serrage des blocages rapides. L'absence de vérification peut faire prendre des risques importants au cycliste.

Pour éviter des brûlures, le levier de serrage rapide pour la roue doit être situé du côté opposé au disque de frein.

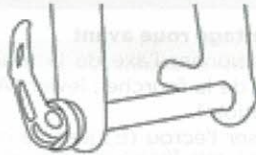


Avertissement / Important

Si vous avez le moindre doute ou des questions concernant l'opération relative à votre système de blocage rapide, contactez votre distributeur agréé.

Roues équipées d'axes traversants à blocage rapide

Ces axes fonctionnent comme les blocages rapides.



Roues sans blocage rapide

Exécuter les mêmes opérations que celles décrites ci-dessus à l'aide d'une clé appropriée afin de desserrer et serrer les écrous de fixation des roues sur la fourche ou le cadre.

Après réinstallation des roues, les écrous doivent être serrés au couple de serrage approprié.

Cas d'une roue équipée d'un moteur dans le moyeu

Certains modèles de vélos à assistance électrique sont équipés d'un moteur situé dans le moyeu de la roue avant ou de la roue arrière.

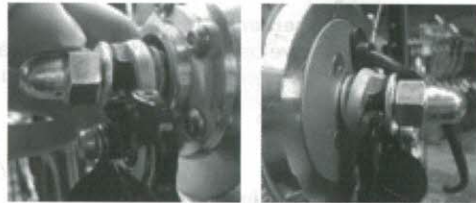
Pour assurer une bonne tenue de l'ensemble, des rondelles ergots de sécurité sont positionnées de chaque côté du moyeu (voir photos ci-dessous).



Danger / Règle de sécurité

Toujours vous assurer du bon positionnement de ces rondelles ergots avant d'utiliser votre vélo à assistance électrique.

Pour toute opération de maintenance, nous vous demandons de vous rapprocher de votre distributeur Cycleurope.



Avertissement / Important

Roues équipées d'un frein à tambour (ou Roller brake), roues équipées d'un rétropédalage, roues équipées d'un moyeu à vitesse intégrée : le démontage / remontage de ce type de roues étant délicat, nous vous recommandons de vous adresser à un professionnel agréé.

8.2 Tension des rayons

Nous vous recommandons de faire vérifier régulièrement le voile, le saut des roues et la

tension des rayons par votre distributeur.

8.3 Pression et montage des pneumatiques

Vérifiez régulièrement l'état et la pression de vos pneumatiques. Reportez-vous aux indications gonflage indi-

quées sur les flancs des pneus. Ces indications sont exprimées en PSI ou en bars.

Ci-dessous, quelques exemples de correspondance :

7,0 bar = 100 PSI 4,0 bar = 56 PSI
6,0 bar = 90 PSI 3,0 bar = 43 PSI
4,5 bar = 65 PSI 2,0 bar = 28 PSI



Les pneumatiques ainsi que les boyaux doivent être remplacés lorsque la bande de roulement est usée ou présente des déformations, des craquelures ou des coupures.

Une bonne surface de roulement et un bon gonflage sont essentiels pour assurer une bonne tenue de route et un bon freinage et limiter le risque de crevaison.



Avertissement / Important

Certains pneumatiques ont un sens de roulement en fonction de l'orientation de la sculpture et qui est généralement indiqué par une flèche sur un flanc. Pensez à respecter ce sens lors du montage.



Avertissement / Important

Lors d'un changement de pneumatique, veuillez respecter les dimensions d'origine pour ne pas modifier les distances minimales normatives avec le cadre, la fourche, les garde-boue, ses fixations et les pédales.

8.4 Technique de collage

Dans le cas de vélos dont les roues sont équipées de pneumatiques tubulaires (boyaux), le collage de ces pneumatiques doit s'effec-

tuer selon des spécificités et un mode opératoire précis. Nous vous conseillons de vous rapprocher de votre réparateur agréé.

8.5 Entretien des jantes

Comme toutes pièces d'usure la jante doit faire l'objet d'un contrôle régulier. Si vous constatez une anomalie (usure anormale ou une éventuelle déformation) faites vérifier votre vélo par un professionnel agréé. Si vos jantes possèdent des témoins d'usure, contrôlez et faites remplacer si nécessaire la jante. En effet, les vélos équipés de freins intégrant la surface de la jante au système de

freinage sont sujets à l'usure de la paroi de la jante au niveau de la surface de freinage. Pour éviter tout risque d'accident provoqué par une rupture de la jante, nous vous conseillons un examen régulier des jantes. L'objectif est de s'assurer que la jante ne présente aucun signe d'usure ou la présence de fissure. Un sticker de rappel est d'ailleurs présent sur les jantes concernées.



Danger / Règle de sécurité

Comme tout composant en matériaux composites, les jantes en matériaux composites doivent faire l'objet d'une attention particulière. Elles ne doivent pas être exposées à de fortes températures sous peine de se rompre et de faire chuter l'utilisateur du vélo. Les patins de frein utilisés sur la jante doivent être compatibles avec le matériau. Avant toute utilisation du vélo, il convient de procéder à un examen rigoureux de la surface de la jante afin de détecter d'éventuelles fissures, déformations, signes d'usure... En cas de doute, n'utiliser plus ce composant et contacter votre revendeur Cycleurope.

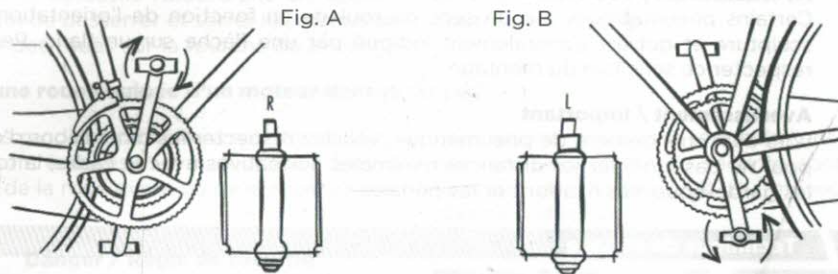
9 LES PÉDALES

9.1 Montage des pédales

Pour éviter le bris des filets, veiller à ce que les pédales soient correctement installées. Vissez à l'aide d'une clé adéquate la pédale marquée R dans la manivelle droite en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre (fig. A).

Vissez la pédale marquée L dans la manivelle gauche en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (fig. B). Utilisez toujours une clé adaptée.

Couple de serrage des pédales : 35 à 40 N.m.



9.2 Pédales automatiques

Ce type de pédales nécessite des chaussures adaptées. Il est nécessaire de demander une démon-

stration d'utilisation et de réglage à votre distributeur.

9.3 Cale-pieds

Bien que les cale-pieds puissent aider les cyclistes à développer plus de puissance à chaque tour de pédales, ils peuvent s'avérer difficiles à utiliser et constituer une cause d'accident.

Les cyclistes n'ayant pas l'expérience des cale-pieds sont vivement encouragés à s'entraîner sans serrer les sangles avant d'utiliser le vélo sur la route.

En général, l'axe de la pédale doit être localisé directement en dessous du «ball of the foot» (terme anatomique désignant l'os situé au bout du pied). Cette position est obtenue facilement grâce aux cale-pieds qui doivent, cependant, être adaptés à la pointure du cycliste.

i Avertissement / Important

Après avoir installé des cale-pieds sur les pédales, s'assurer qu'ils n'interfèrent pas la rotation de la roue avant. Certains types de pédales sont conçus pour n'être utilisés qu'avec des cale-pieds. Il est dangereux d'utiliser de telles pédales sans cale-pieds. Les cale-pieds ne doivent cacher aucune partie des réflecteurs des pédales. Pour votre sécurité, entraînez-vous à entrer et sortir les pieds du cale-pieds.

i Avertissement / Important

Les pédales de BMX sont conçues pour assurer une meilleure adhérence de la surface d'appui de la pédale que celle d'une pédale de vélo ordinaire. Ceci peut donner lieu à une surface d'appui de la pédale très rugueuse avec des arêtes vives. Il conviendrait par conséquent que les cyclistes portent des équipements de protection adéquats.



Danger / Pour votre sécurité

Veillez toujours respecter les distances minimales suivantes entre l'extrémité de la roue ou du garde-boue et l'axe de la pédale lors du remplacement des pédales, manivelles, garde-boue, pneu ou pédales :

Vélos route et enfants	Distance au moins égale à 89 mm
VTT et vélos Ville et Tout chemin	Distance au moins égale à 100 mm

10 L'ECLAIRAGE

i Avertissement / Important

Les systèmes d'éclairage sont soumis aux réglementations nationales du pays où est utilisé le vélo.

10.1 Trois systèmes d'éclairage

Il existe trois systèmes d'éclairage :

- ▶ la génératrice,
- ▶ l'éclairage moyeu dynamo,
- ▶ l'éclairage à piles.

10.1 - 1 : La génératrice

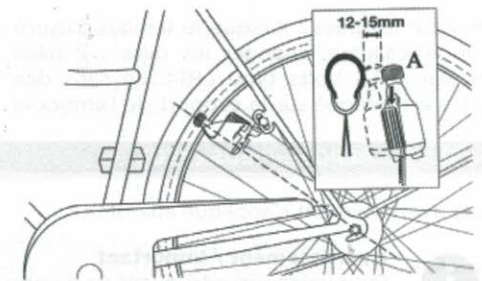
Si votre vélo est équipé de l'éclairage par générateur, le courant électrique est fourni par une génératrice qui doit être mise en marche en actionnant le levier de contrôle

(A). Pour débrancher la génératrice, la tirer vers soi de sorte qu'elle ne soit plus en contact avec la roue.

i Avertissement / Important

Ne jamais exécuter ces opérations en roulant sous peine de provoquer un accident.

Afin d'obtenir l'éclairage maximum, vous devez maintenir les verres des optiques propres.



Danger / Pour votre sécurité

Il est essentiel de respecter les distances minimales

entre la roue et l'axe de la pédale lors du remplacement des pédales,

manivelles, garde-boue, pneu ou pédales.

Il est recommandé de demander une démonstration

d'utilisation et de réglage à votre distributeur.

10.1 - 2 : Fonctionnement d'un éclairage moyeu dynamo

Une dynamo moyeu est un générateur de courant présent dans le moyeu de la roue avant. Le courant est généré par la rotation de la roue, sans qu'il n'existe de frottements entre la roue et la dynamo.

Elle permet un éclairage puissant à faible vitesse.



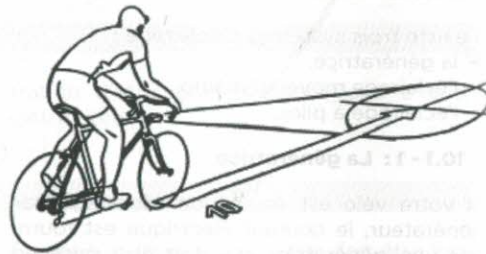
10.1 - 3 : Eclairage à piles

Il existe également des éclairages fonctionnant à piles. Ils peuvent être intégrés dans un système d'éclairage fixe, ou amovible. Ce système possède l'avantage de ne pas

exercer de frottements, et donc de perte de rendement. En revanche, il possède une autonomie limitée par la durée de vie des piles.

10.2 Réglage du projecteur avant

Régler l'inclinaison de votre projecteur de manière à ce que le centre du faisceau rencontre le sol à 10 mètres.



10.3 Remplacement des piles et des ampoules

► Pour les piles : lorsque le témoin d'usure rouge s'allume, changer les piles : 2 piles alcalines, 1,5 Volts type LR14. Le sens des piles est indiqué sur le support de l'ampoule

et sur la lame intérieure.

► Pour les ampoules : vous devez utiliser ce type d'ampoule : 2,4 Volts 0,5 A Type Krypton.

11 REPOSE-PIEDS (PEG)

Cet avertissement s'applique aux BMX



Avertissement / Important

Pour votre sécurité, avant de monter des repose-pieds, vérifier toujours leur compatibilité avec votre vélo.

12 POIDS TOTAL MAXIMUM AUTORISE

Le poids total maximum autorisé pour le cycliste et éventuellement ses bagages ne doit pas excéder celui recommandé par le constructeur, à savoir :

Type de vélo	Poids maximal autorisé (vélo + cycliste + bagages)
Tout terrain (VTT)	100 kg
Tout chemin (VTC)	100 kg
Course	100 kg
Urbain / Ville	100 kg
Vélo à assistance électrique (VAE) équipé	120 kg
Jeunes adultes 20"	55 kg
Jeunes enfants 16"	45 kg
Jeunes enfants 14"	33 kg
BMX Catégorie 1	65 kg
BMX Catégorie 2	100 kg

Le poids total autorisé pour le cycliste et les bagages ne doit pas excéder le poids maximum autorisé (voir tableau ci-dessus) moins le poids du vélo.



Danger / Pour votre sécurité

- Ne pas transporter de passager.
 - Ne pas transporter de bagages qui déséquilibreraient le vélo ou diminueraient la visibilité.
 - La plupart des vélos «ville» et «tourisme» sont équipés de porte-bagages. Ces porte-bagages, conformes à la Norme ISO 11243, peuvent supporter des charges plus ou moins importantes, suivant leur construction et assemblage. La charge maximum admissible à ne pas dépasser est indiquée sur le porte-bagages. Veuillez prendre en considération qu'un porte-bagages chargé, change considérablement la conduite.
 - La fixation d'une remorque au porte-bagages est interdite.
- Votre vélo a été conçu et assemblé pour l'utilisation pour une seule personne. Cycleurope décline toute responsabilité en cas d'utilisation simultanée par plusieurs personnes, ou de surcharge de l'éventuel porte-bagages accessoire.

13

ACCESSOIRES NON MONTES



Danger / Pour votre sécurité

Il est essentiel de respecter la notice de montage fournie avec l'accessoire. Il est important de respecter les couples de serrage. Ces accessoires doivent être homologués et doivent respecter la réglementation en vigueur et le Code de la Route et être adaptés au vélo. N'hésitez pas à demander conseil à votre revendeur Cycleurope.

13.1 Porte-bagages non montés



Danger / Pour votre sécurité

Tous les vélos ne sont pas adaptés au montage d'un porte-bagages. N'hésitez pas à demander conseil à votre revendeur Cycleurope. Ne fixez jamais le porte-bagages à la tige de selle. Evitez toute surcharge du porte-bagages sous peine de chute et de rupture de composants.

Dans le cas de porte-bagages avant, ils doivent se fixer à la fourche ou à l'axe avant. Ils modifient la stabilité de votre vélo.

N'hésitez pas à toujours effectuer des essais avant de l'utiliser sur la voie publique.

13.2 Porte-bébé



Danger / Pour votre sécurité

Nos vélos équipés de porte-bagages sont compatibles avec le montage de porte-bébé. Toutefois, le type de porte-bébé pouvant être monté sur le vélo dépend du poids maximum autorisé indiqué sur le porte-bagages.

Aussi pour votre sécurité et celle de votre passager, nous vous demandons de bien vouloir respecter les montages suivants :

**Porte-bagages acceptant
une charge maximale de 25 kg**



Seul le montage d'un porte-bébé avec fixation sur le tube de selle est autorisé.

**Porte-bagages acceptant
une charge maximale de 27 kg**



Possibilité de monter un porte-bébé directement sur le porte-bagages (à condition que la fixation du porte-bébé soit compatible avec le porte-bagages).



Danger / Pour votre sécurité

Un siège pour enfant peut modifier sensiblement la stabilité de votre vélo. Il est interdit de fixer un siège pour enfant directement sur la tige de selle du vélo. Vérifier qu'en toutes circonstances aucune partie du corps de l'enfant ou de ses vêtements (lacets, ceintures de sécurité, etc.) ne puisse être en contact avec une partie mobile du vélo, ce qui pourrait blesser l'enfant ou provoquer un accident. Il est recommandé de monter le siège bébé sur des vélos équipés de pare-boue avec des protections afin d'éviter que l'enfant n'introduise les pieds ou les mains dans les rayons de la roue. De même si des ressorts hélicoïdaux sont présents sous la selle, il est très important de les couvrir convenablement pour éviter tout coincement des doigts de l'enfant. Vérifiez que le siège est bien homologué selon la norme CE EN 14344.

13.3

Remorque



Danger / Pour votre sécurité

Assurez-vous que le montage d'une remorque est compatible avec votre vélo. N'hésitez pas à demander conseil à votre revendeur Cycleurope. Il pourra également se charger du bon montage de l'attelage. Une remorque modifie la stabilité de votre vélo. N'hésitez pas à toujours effectuer des essais avant de l'utiliser sur la voie publique. Veuillez toujours respecter les charges maximales autorisées. Il est interdit aux enfants de moins de 16 ans de rouler avec une remorque.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Garantie légale :

Conformément à la loi, CYCLEUROPE INDUSTRIES garantit le client final pour tout vice caché d'un produit commercialisé par CYCLEUROPE INDUSTRIES dans les conditions et les termes des articles 1641 et suivant du Code Civil.

Garantie contractuelle :

DURÉE ET CONTENU DE LA GARANTIE

CYCLEUROPE INDUSTRIES garantit la bonne fabrication de ses Produits et s'engage à réparer ou remplacer la pièce reconnue défectueuse du fait d'un vice de fabrication ou de main d'œuvre (hors pièce d'usure normale). La durée de garantie à compter de la date indiquée sur la facture d'achat est de :

- 5 ans pour les cadres rigides en acier, en aluminium ou en carbone (hors jouet),
 - 2 ans pour les cadres et fourches VTT tout suspendus,
 - 2 ans pour la peinture et les décors des cadres et fourches,
 - 2 ans pour les cadres pliants,
 - 2 ans pour les composants électriques
- VAE (Vélo Assistance Electrique)
- Sur les composants d'un fournisseur tiers, la durée applicable est celle du fabricant.

La pièce de rechange utilisée sera soit équivalente à la pièce défectueuse soit d'un niveau supérieur, en fonction de l'évolution des produits.

Les interventions réalisées au titre de la garantie n'ont pas pour effet de prolonger celle-ci sauf dispositions légales contraires applicables. Cette garantie est donnée uniquement à l'acheteur dont le nom figure sur la facture d'achat et n'est donc pas transférable.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE

La garantie citée ci-dessus n'est accordée toutefois que si un entretien régulier ou au minimum une fois par an a été effectué par un professionnel conformément aux préconisations du manuel d'utilisation.

Pour la mise en œuvre de la garantie, l'acheteur devra s'adresser à son vendeur ou tout atelier du réseau désigné par CYCLEUROPE INDUSTRIES.

Ainsi, les interventions au titre de la garantie peuvent être réalisées par l'ensemble du réseau de CYCLEUROPE INDUSTRIES, quel que soit le pays ou le lieu d'achat.

La garantie ne pourra être demandée que pour des vélos qui sont présentés complets, conformes aux spécifications d'origine, et accompagnés de leur facture d'achat.

LA GARANTIE NE COUVRE PAS :

- Les dommages provoqués par l'entretien inapproprié ou défectueux et par des réparations, transformations ou remplacements de pièces sur le vélo effectués par des non-professionnels.

- Les avaries dues à une négligence, à un défaut ou un mauvais entretien (graissage, réglages etc., tel qu'indiqué dans le Manuel d'utilisation), à une surcharge même passagère, à l'inexpérience de l'utilisateur, à de mauvaises conditions de transport, à une utilisation non-conforme aux conditions indiquées dans le Manuel d'utilisation.

- Les vélos utilisés dans le cadre de la compétition.

- La corrosion.

- Les pièces d'usure, c'est-à-dire :

Câbles et gaines de dérailleur, câbles et gaines de frein, éléments de transmission (plateau, pignon, chaîne...), guidoline / coussinets pour poignée, huiles hydrauliques et lubrifiants, jantes, patins de frein, piles et ampoules d'éclairage, pneus et chambres à air, selles.

- L'évolution des couleurs dans le temps.

- Les avaries dues à un défaut de surveillance, ou plus généralement au non-respect des consignes et préconisations indiquées dans le Manuel d'utilisation.

La garantie et la responsabilité de CYCLEUROPE INDUSTRIES sont strictement limitées au prix de la pièce incriminée et ne couvrent pas d'éventuels dommages directs, indirects, matériels ou immatériels.

L'acheteur s'engage, pour sa part, à prendre toutes les mesures nécessaires conservatoires pour limiter ses dommages ainsi que ceux de CYCLEUROPE INDUSTRIES.

Les vélos définis par CYCLEUROPE comme pouvant répondre à un usage professionnel sont garantis deux ans et main-d'œuvre (sauf pièces d'usure).

La garantie ne s'appliquera pas sur des vélos de la gamme grand public utilisés à des fins professionnelles.



DESIGNER, MANUFACTURER AND DISTRIBUTOR

An ISO 9001-certified site
for the design, marketing
and distribution of bikes

